

FUITES D'EAU

Réparer rapidement les fuites d'eau pour éviter la facture salée

Coup de pouce à :

- ✓ L'économie d'eau
- ✓ La qualité de l'eau
- ✓ La biodiversité

Liens avec l'Agenda 21 local :

- **Action 29** : Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.
- **Action 44** : Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.
- **Action 82** : Relayer auprès des Ucclois des outils disponibles en matière de sensibilisation aux économies d'eau.

Constat :

Une grande proportion de l'eau utilisée au sein des ménages bruxellois est de l'eau issue de captages d'eau souterraine et purifiée à grands frais par la collectivité pour la rendre potable. Cependant, de nombreux litres d'eau potable se retrouvent à l'égout par négligence ou par habitude d'abondance. Or, l'eau potable est aujourd'hui une ressource menacée dont il faut préserver les stocks et la qualité. De petits investissements au niveau de l'installation, de la robinetterie et des appareils sont facilement réalisables pour économiser de nombreux litres d'eau.



Conseils :

Faire la chasse aux fuites d'eau au niveau de l'installation sanitaire et les réparer rapidement. Les fuites sont de grandes consommatrices d'eau ! Il est facilement possible de détecter des fuites en vérifiant la valeur de l'index du compteur d'eau le soir au coucher et au réveil au matin (à condition qu'aucun membre du ménage ou un appareil électro-ménager n'aient consommé de l'eau durant la nuit). Si la valeur est plus élevée le matin, alors il y a une fuite quelque part !



Saviez-vous que ?

À titre indicatif (les coûts des fuites variant selon leur débit et le prix de l'eau, ici 2,41€/m³):

- Fuite goutte-à-goutte (4l/heure) = 127€/an
- Fuite en mince filet (16l/heure) = 508€/an
- Fuite en filet d'eau (63l/heure) = 2003€/an
- Fuite à la chasse du WC (25l/heure) = 795€/an



Envie d'aller plus loin ?

- Commune d'Uccle, *Les fiches-actions de l'Agenda 21 Local*, disponibles sur www.uccle.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, *Ma maison au quotidien : 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement*, 2007, disponible sur www.ibgebim.be





Info-Fiches : Economie d'Eau

Des questions ?

Adressez-vous sans hésiter au **Service Environnement** de la Commune d'Uccle :

Adresse postale : Place Jean Vander Elst 29

Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 27

02/348.68.92

environnement3@uccle.be

Sources :

Bruxelles Environnement-IBGE, « Problématique et enjeux de l'eau », in *Guide pratique pour la construction et la rénovation durable de petits bâtiments*, disponible sur www.ibgebim.be

Bruxelles Environnement-IBGE, « Faire un usage rationnel de l'eau », in *Guide pratique pour la construction et la rénovation durable de petits bâtiments*, disponible sur www.ibgebim.be



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Service Environnement de la Commune d'Uccle :

Adresse postale : Place Jean Vander Elst, 29

Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 27

02/348.68.92

environnement3@uccle.be